



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Gard

Question écrite n° 610

Texte de la question

M Gilbert Millet attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation de l'entreprise Alsthom de Saint-Florent-sur-Auzonnet dans le Gard. Cette entreprise a été implantée sur le site du puits de mine de Saint-Florent en 1974. Ce puits qui comptait à l'époque parmi les plus modernes du pays, avait d'ailleurs été dynamité peu avant. Il s'agissait d'une mesure de « reconversion » du bassin minier de la région alesiennaise. Cette unité, devait permettre la création d'un millier d'emplois. En fait, elle n'a jamais occupé plus de 200 salariés. Elle connaît aujourd'hui de graves difficultés. La direction du groupe Alsthom a décidé la cessation de l'activité « tuyauterie » à Saint-Florent. 20 licenciements viennent de prendre effet touchant des salariés exerçant leur activité dans toutes les divisions de l'entreprise. L'effectif du site se trouve ainsi ramené à 100 personnes. Les suppressions d'emplois, des salaires inférieurs de 20 à 30 p 100 à ceux des rémunérations moyennes d'unités similaires du groupe ne créent pas les conditions du développement de cet établissement. Cette situation amène les salariés à nourrir les craintes les plus vives quant à l'avenir d'Alsthom-Saint-Florent. À ces réductions d'activités, il faut, en effet, ajouter l'absence de modernisation de l'unique production restante, celle des roues directrices. Les salariés demandent, en vain de longue date, la robotisation des ateliers accompagnée d'un plan de formation permettant l'optimisation de la mise en œuvre de ces technologies nouvelles. Il semble donc s'avérer que le groupe Alsthom envisage de laisser décliner un site de fabrication dont l'existence lui apparaît incompatible avec un redéploiement au niveau européen des groupes industriels partie prenante de la construction de centrales nucléaires. Il va sans dire que de telles orientations auraient des conséquences des plus graves pour des régions industrielles comme celles d'Ales. Le groupe Alsthom a d'ailleurs déjà contribué à la dégradation de la situation de l'emploi dans la région alesiennaise en décidant la fermeture de la société des Ateliers de fonderie de Tamaris qui comptait 661 salariés en 1984 puis en participant à la liquidation de l'entreprise Fort Tamaris en 1987. Dans un bassin d'emploi, un département et une région tout particulièrement touchés par un chômage massif, une telle attitude ne peut manquer de susciter les réserves les plus nettes. Les salariés d'Alsthom-Saint-Florent comprennent d'ailleurs mal ces choix de gestion du groupe, alors même que la division électromécanique dont fait partie l'unité de Saint-Florent affiche un bénéfice net comptable en hausse de 295 MF en 1987. Il lui demande les dispositions qu'il entend prendre : pour le maintien de l'emploi à Saint-Florent, la société Alsthom s'étant uniquement engagée à ne pas recourir à une nouvelle procédure de licenciements économiques pour la seule année 1988 ; pour assurer le devenir du site de Saint-Florent, sa modernisation et son développement.

Texte de la réponse

Reponse. - L'établissement de Saint-Florent (Gard) est un petit atelier de la division de la société Alsthom spécialisée dans l'électromécanique, dont l'unité principale est située à Belfort (territoire de Belfort) ; l'établissement du Gard emploie près de 120 personnes. La direction de cet établissement a décidé de réduire l'effectif de 24 personnes ; à l'exception d'un salarié qui bénéficiera d'un contrat d'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi, les personnes concernées par l'opération feront l'objet de contrats de conversion, une option leur étant toutefois laissée de choisir un départ volontaire avec une aide individuelle. Selon les

renseignements communiqués par l'entreprise cette diminution des effectifs est liée à la réduction du programme d'équipement électronucléaire : l'atelier de Saint-Florent fabriquait notamment des éléments de tuyauteries pour les grandes turbines ouvrees dans l'usine de Belfort ; il est apparu à la société Alsthom qu'il était préférable de transférer ces opérations sur d'autres établissements, en particulier à l'usine de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Le développement des investissements de production à l'usine de Saint-Florent n'est pas apparu à la direction du groupe Alsthom compatible avec le niveau actuel et prévisible des affaires qui y sont traitées. La société Alsthom s'est toutefois engagée à ne pas recourir, sur le site, à la procédure des licenciements économiques jusqu'à la fin de l'année 1989.

Données clés

Auteur : [M. Millet Gilbert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 610

Rubrique : Siderurgie

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2171